

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

12 novembre 2021

PRESENTS : Messieurs Jean-Jacques LAVALLADE, Sylvain BREGEON, Jean-Pierre TRIJAU, Michel COURARIE, Richard ZUCCHI, Mesdames Catherine PEROUX, Valérie DUTROP, Carla KEIMPEMA, Nolwen DESGRANGES.

ABSENTS (excusés) : David BRIMEAUD, Jacques MORELLET.

Le Conseil Municipal s'est réuni le 12 novembre 2021 à 20h30, en séance ordinaire, à la salle des fêtes, sur convocation de M. Jean-Jacques LAVALLADE, adressée à tous les conseillers le 9 novembre 2021 et affichée le même jour.

ORDRE DU JOUR :

- Communauté de Communes : approbation rapport CLECT
- Communauté de Communes : approbation rapport d'activités 2020
- Communauté de Communes : présentation du RPQS 2020 eau potable
- Communauté de Communes : groupement de commandes voirie
- Camion cantonniers
- Changement porte et ouverture fenêtre pour la boulangerie
- Adressage : validation devis
- Décision modificative Budget Commune
- Diagnostic amiante halle des sports
- Redevance occupation domaine public
- Questions diverses

Le secrétaire de séance est Monsieur JP TRIJAU.

1/ Communauté de Communes : approbation CLECT

Le rapport de la CLECT a été envoyé à tous les conseillers par mail avant la réunion du conseil. Monsieur Sylvain BREGEON nous en a exposé les principaux points.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité des présents, le rapport CLECT de la Communauté de Communes.

2/ Communauté de Communes : approbation rapport d'activités 2020

Le rapport d'activité 2020 de la Communauté de Communes a été envoyé à chaque membres du conseil il y a plusieurs jours. Aucun commentaire particulier n'a été émis.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité des présents, le rapport d'activités 2020 de la Communauté de Communes.

3/ Communauté de Communes : présentation du RPQS 2020 eau potable

Le RPSQ 2020 eau potable a été préalablement envoyé à chaque membre du conseil. Aucun commentaire particulier n'a été fait.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité des présents, la présentation du RPQS 2020 eau potable de la Communauté de Communes.

4/ Communauté de Communes : groupement de commandes voirie

Présentation et explication par Monsieur Sylvain BREGEON. Le groupement de commandes voirie va couvrir une période de 3 ans.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité des présents, le groupement de commandes voirie de la Communauté de Communes.

5/ Camion cantonniers

Le camion des cantonniers est hors d'usage.

La mairie est activement à la recherche d'un camion d'occasion en remplacement pour un prix d'achat maximum de 10 000 €.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité des présents, que Monsieur le Maire puisse acheter un camion d'occasion pour un prix maximum de 10 000 €.

6/ Changement porte et ouverture fenêtre pour la boulangerie

Changement porte de la boulangerie afin qu'elle soit identique à celle de la boucherie. La Mairie a reçu 2 devis de M. Bulteau pour un montant de 4592,57 € et de L. Viroulaud pour un montant de 5788,59 €.

Fenêtre boulangerie : un devis maçonnerie de JP Jullien d'un montant de 708 € et un devis menuiserie de L. Viroulaud pour un montant de 807,02 €.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité des présents (Madame Carla KEIMPEMA n'ayant pas pris part au vote), le devis pour la porte de la boulangerie de M. Bulteau pour un montant de 4592,57 € et les deux devis fenêtre boulangerie de JP Jullien pour un montant de 708 € (maçonnerie) et de L. Viroulaud pour un montant de 807,02 € (menuiserie fenêtre).

7/ Adressage : validation devis

Le Conseil a été d'accord pour qu'en plus de la fourniture des plaques, l'installation soit également incluse dans les devis.

Monsieur Jean-Pierre TRIJAU a présenté 2 devis : Signalisation 24 pour un montant de 31 886,28 € TTC et SIGNATURE pour un montant de 33 475,52 € TTC (fourniture + pose) pour les 2 devis.

Monsieur Jean-Pierre TRIJAU a expliqué pourquoi il était en faveur du devis de SIGNATURE (malgré une différence de 1589,24 € avec le devis de Signalisation 24) : la réputation d'un grand groupe dans ce domaine, une meilleure présentation des gammes de plaques émaillées disponibles, un excellent accueil téléphonique.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, choisit à l'unanimité des présents, le devis de SIGNATURE pour un montant de 33 475,52 € TTC incluant fourniture et pose.

8/ Décision modificative Budget Commune

Le calendrier des travaux de réhabilitation de la boulangerie a été modifié ce qui permet de libérer un budget investissement en particulier pour :

- L'achat d'un camion d'occasion pour les cantonniers d'un maximum de 10 000 € ;
- L'adressage pour un montant de 33 500 € ;
- Le remplacement de la chaudière pour le chauffage de la Mairie pour un montant de 6894,60 €.

9/ Diagnostic amiante halle des sports

Dans la perspective d'une rénovation de la halle des sports, la toiture devra être changée. Cette toiture contient de l'amiante et donc un diagnostic amiante doit être effectué afin que le démontage suive un protocole adapté. Deux devis ont été reçus ; celui de la société Diag+ pour un montant de 780 € et celui de la société APG pour un montant de 1008 €. 5 à 6 échantillons devront être analysés. La location d'une nacelle, non comprise dans les devis, devra être faite et le coût est évalué à environ 300 € la journée.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, choisit à l'unanimité des présents, le devis de de la société Diag+ pour un montant de 780 €.

10/ Redevance occupation domaine public

Elle s'élève à 1465 € se composant de 3 parts : Enedis 215 €, Orange 950 € et Gaz 300 €.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité des présents, la redevance occupation domaine public pour un montant total de 1465 €.

11/ Questions diverses

- Le photocopieur/imprimante/scanner de la Mairie va être transféré aux écoles avec une désactivation de l'impression couleur ; La Mairie va en recevoir un nouveau plus performant. Une économie globale sur les frais de location, de maintenance et des consommables d'environ 1100 € sera réalisée.
Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité des présents, le transfert du photocopieur/imprimante/scanner de la Mairie vers les écoles et l'installation d'un nouveau photocopieur/imprimante/scanner à la Mairie.
- L'inventaire de l'éclairage nocturne/privé a été fait par madame Carla KEIMPEMA.
- Les horaires d'allumage et d'extinction de l'éclairage public seront discutés lors d'un prochain Conseil Municipal.
- Repas des aînés : vu le succès des bons d'achat en 2021, il est envisagé de renouveler l'opération en 2022.
- La réfection du chemin des Margues par Damien Rousseau devrait commencer la semaine du 15 novembre.
- Plusieurs couples se sont portés candidat pour reprendre l'épicerie de Bussière. Monsieur le Maire a contacté notre avocat pour faire le point sur la situation judiciaire de ce dossier.
- Ramassage des ordures : Monsieur TRIJAU a fait état des graves carences de communication de la part du SMCTOM. Voici donc les dernières nouvelles : pour les hameaux de Bussière, ramassage en porte à porte des sacs noirs (ordures ménagères) toutes les 2 semaines (semaines impaires) ; il n'y a plus de ramassage en porte à porte des sacs jaunes et les sacs jaunes ne sont plus distribués ; les ordures recyclables doivent être apportées dans un point de regroupement à proximité du hameau (gros bac sur roulettes avec un couvercle jaune) et déversées en vrac. Une personne du SMCTOM va venir pour recenser avec la Mairie, les hameaux qui n'ont encore pas de bac jaune à proximité.

- Madame Valérie DUTROP a signalé que l'étang derrière l'Auberge des Arts était sale et demande s'il n'y aurait pas un moyen pour le nettoyer.
- Madame Catherine PEROUX a assisté au conseil d'école : le RPI compte cette année 95 élèves. Les taux de participation au vote concernant l'élection des représentants des parents d'élèves ont été les suivants : 79% pour Busseroles, 67% pour Varaigne, et 58% pour Bussière. Madame PEROUX a trouvé dommage la faible participation des parents d'élèves habitant Bussière. Madame PEROUX a également trouvé regrettable la disparition de l'amicale laïque. Le liquidateur de cette association est Monsieur Cédric DA SILVA et qu'il lui appartenait de décider du sort de tout le matériel que possède cette association : soit en faire don à la Mairie soit en faire don à toute autre organisme tel que la Croix Rouge par exemple.
- Le chantier des jeunes s'est très bien déroulé.
- Foire des Fruits d'Automne : la location des emplacements pour le vide grenier à rapporté environ 280 €. C'est l'association « La Chasse », organisatrice de l'événement cette année, qui remettra cette somme à la coopérative scolaire de Bussière.
- L'influenza aviaire est à nouveau active. Les recommandations de confinement des volailles ont été postées sur le site de la Mairie.
- Catherine PEROUX nous a présenté une BD titrée : « Dordogne-Périgord, Terre d'Histoire ». Les personnes intéressées peuvent la contacter.

LA SEANCE EST LEVEE A 22h30